



**Fédération Française des Sports de Glace**  
6, avenue du Professeur André Lemierre  
75020 – PARIS

## **Commission Sportive Nationale de Curling**

Site internet : [www.france-curling.com](http://www.france-curling.com)

### **INFOS AUX CLUBS**

**25 mai 2008**

### **Dans ce numéro**

Page 1 : EDITO – PAGE 2 à 5 : COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CSN DU 9 MAI - PAGE 5 : INTERVENTION DU PRESIDENT AU BUREAU EXECUTIF - CANDIDATURES POUR L'ORGANISATION DES COMPETITIONS NATIONALES – PAGE 6 : CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX 2009 – CHAUSSURES DE CURLING-VIDEOS CURLING

#### **EDITO**

L'heure des bilans de la saison 2007/2008 a sonné, bien qu'il reste encore trois tournois internationaux à jouer, Viry, Valence et Strasbourg.

Lors de l'assemblée générale du curling, le 8 juin prochain à Poitiers, les bonnes nouvelles seront légion :

18 clubs pour 273 licenciés, soit une augmentation de plus de 18% de nos effectifs, et l'annonce de la création des clubs d'Avignon et Castres ;

La cinquième place mondiale pour nos garçons, avec à la clef un billet pour Vancouver, la septième pour notre double mixte et le challenge mondial du fair-play pour Thomas Dufour ;

L'arrivée de la relève, tant chez les messieurs que chez les dames, avec une équipe garçons compétitive à Besançon renforcée par des éléments Mégevans, des juniors garçons prometteurs à Saint-Gervais, une nouvelle équipe Bisontine dans la même catégorie, et les filles du même club qui progressent à grands pas. Sans oublier ceux de nos équipes seniors actuelles susceptibles de continuer leur brillant parcours. En une année, l'avenir s'est éclairci.

Il ne nous manque plus que les indispensables structures d'accueil, mais certains projets de halles devraient bientôt aboutir.

Et, cerise sur le gâteau, l'octroi par la Fédération, sur proposition de son Président, de l'Oscar de la glace à notre équipe nationale messieurs.

La saison 2007/2008 se termine donc en beauté, et servira de tremplin à la suivante, pour aller encore plus loin.

Alain Contat

**Compte rendu de la réunion de la CSN du 9 mai**

Présents : Alain Arnod-Prin, Michel Duverne, Marc Lérale- Alexandre, Alain Contat

Représenté : Patrick Boez par Alain Arnod-Prin

Invités présents : Jean-Pierre Fregonese et Eric Richert (Strasbourg), Jean-Antoine Biechely (Besançon), Sandrine Lévêque (Viry), Romain Borini (Megève).

L'organisation des compétitions nationales est le premier point à l'ordre du jour. Alain Contat précise que, comme chaque année, il a contacté les clubs Français pour les inviter à se porter candidats à ces organisations aux dates suivantes :

**Coupe de France** : Du 31 octobre au 2 novembre ou du 7 au 9 novembre

**Championnat de France double mixte** : L'un des deux week-ends ci-dessus

**Challenge national mixte – Challenge national vétérans** : Dates à définir

**1<sup>er</sup> tour des championnats de France si nécessaire** : 28 au 30 novembre ou 19 au 21 décembre

**Championnats de France Tour final** : 6-7-8 ou 13-14-15 ou 20-21-22 février

Une seule réponse est parvenue à ce jour. Pralognan pourrait organiser la Coupe de France, sous réserve de confirmation.

Par précaution, comme chaque saison, le club de Genève a été contacté pour la location de la halle de Tivoli pour ces compétitions. A l'heure de la réunion aucune confirmation n'était parvenue de Suisse, et le président indiquait son inquiétude quant à la réouverture de cette installation qui bénéficie de dérogations depuis plusieurs années, les pistes étant refroidies à l'ammoniac.

Eric Richert évoquait alors la possibilité d'utiliser les installations d'Oberstdorf (Allemagne), où il demeure. Solution qui apparaît compliquée compte tenu de l'éloignement de la station Allemande pour tous nos clubs.

Il est décidé de contacter de nouveau Pralognan et Genève, ainsi que – en cas de réponses négatives- Lausanne, club où s'entraîne notre équipe nationale double mixte.

Un rapide compte rendu des championnats du monde double mixte et messieurs vient rappeler les septième et cinquième places mondiales de ces deux catégories. La commission a informé en direct, au fur et à mesure que ces compétitions se déroulaient, les clubs, les ligues, les commissions sportives, la direction technique nationale et les instances fédérales, des résultats et classements de nos formations. Seule avait échappé à ces communiqués une nouvelle d'importance, l'octroi à **Thomas Dufour du trophée du fair-play** à l'issue des mondiaux.

La fédération mondiale (WCF) a publié le classement des nations, établi sur les résultats des 6 dernières années. Chez les dames la France figure à la 19<sup>ème</sup> place mondiale et à la 14<sup>ème</sup> Européenne alors que les messieurs entrent dans le top dix (9<sup>ème</sup>), en gagnant 3 places par rapport à l'an dernier. Dans cette catégorie la France est 7<sup>ème</sup> nation Européenne. Si l'on ne s'en réfère qu'aux deux dernières saisons, la France est 5<sup>ème</sup> nation mondiale.

Marc Leral-Alexandre, notre responsable national juniors a établi un budget prévisionnel pour le stage juniors WCF de Füssen (All), qui se déroulera du 29 juin au 5 juillet prochain. 7 stagiaires Français ont été acceptés : 6 Bisontins et une Castelviroise. Le coût total est de 2909,70 € financés pour 1750 € par une aide WCF, 210 € d'inscriptions des participants, le solde par la ligue Franche-Comté.

Dans l'optique d'acquérir des pierres fédérales neuves pour les tournois internationaux organisés par nos clubs et les compétitions nationales (lorsqu'elles se déroulent en France), la CSN a proposé aux clubs, après approbation du bureau exécutif fédéral, l'achat des pierres jusqu'alors prêtées ainsi que des 6 jeux stockés à Sallanches.

A ce jour les clubs suivants ont acquis ces matériels : Valence, Besançon, Charleville-Mézières et Marseille pour un jeu chacun, Viry-Essonne pour 3 jeux.

Valence, Besançon, Marseille, Viry et Nice ont par ailleurs manifesté leur intérêt pour un jeu.

10740 € sont actuellement provisionnés, auxquels il convient d'ajouter 9000 € du curling en fauteuil. Les 5 jeux « en commande » représentent 7500 € Soit un total disponible de 27240 €

Un jeu de pierres neuf coûte 5040 €, soit environ 6340 € au cours du jour. 6 jeux = 38000 € + port estimé à 5000 € soit 43000 € Il nous faut donc « trouver » environ 16000 € afin de les acquérir. Le président, qui doit participer au bureau exécutif fédéral le 16 mai en fera la demande, sachant que le curling n'a pas acheté de pierres depuis 1991. Un courrier du président de Saint-Pierre et Miquelon demande que les pierres fédérales actuellement en prêt dans ce club lui soient cédées à titre gracieux, dans le cadre de l'aide aux clubs. Cette demande s'appuie notamment sur le fait que Saint Pierre participe aux championnats de France depuis 2003, pour un coût de 47771 € en 6 années. La commission est unanime pour accéder à cette requête, à titre exceptionnel. Alain Contat demandera l'agrément du bureau exécutif.

Marc Leral-Alexandre est en charge du dossier des projets des halles de curling en France : Besançon, Béthune et Sundgau. Pour les deux premiers, de nombreux contacts ont été établis avec les municipalités concernées mais ont connu une trêve pour cause d'élections locales. A Besançon le maire et son équipe ont été reconduits et connaissent le dossier. Les négociations paraissent en bonne voie et une réunion aura lieu fin mai entre les diverses parties. A Béthune, le maire Jacques Mellick portait beaucoup d'intérêt au projet, mais il n'est plus depuis les dernières municipales le premier édile de sa commune. Il conviendra donc de prendre contact avec les nouveaux élus et de repartir de zéro. Le projet du Sundgau (Près de Bâle et Mulhouse) est d'ordre privé. Les discussions continuent avec les représentants des investisseurs (notamment le groupe Bouygues et Michael Schumacher) qu'il faudra convaincre de l'intérêt économique d'une halle de curling dans un complexe sportif et touristique.

A ce jour la CSN a engagé les dépenses suivantes :

Déplacements élus	1303,80
Championnat de France	4068,07
Téléphone	571,41
Affiliation ECF	400,00
Fanions d'échange équipes de France	1010,00
Transports de pierres pour les tournois de Besançon, Viry et Valence.	2065,49

TOTAL	9418,77
-------	---------

L'épineuse question du transport des pierres est un sujet récurrent des réunions de la CSN. Voici quelques années, sur un budget à peu près équivalent à celui d'aujourd'hui, le transport des pierres pour les tournois internationaux organisés par les clubs Français représentait 1500 €(8,10%). Avec l'arrivée ou le retour de nouveaux tournois, et compte tenu de l'augmentation du coût du transport routier, il faut aujourd'hui tabler sur une dépense moyenne de 7500 €(37,50%) pour 6 tournois : Haut -Jura, Pralognan, Besançon, Viry, Strasbourg et Valence. (Chamonix, Saint-Gervais, Megève, Les Contamines et Saint-Pierre et Miquelon ne coûtent rien en transport). Ces frais sont engagés au détriment d'autres actions, notamment des stages, que la commission se devrait de mener à bien. La situation est désormais devenue insupportable du point de vue strictement financier. Il est donc proposé de ne plus financer ces coûts que dans la limite de 1500 €, les clubs organisateurs de tournois devant assumer d'une manière ou d'une autre la différence. C'est d'ailleurs ce qu'a décidé de faire dès cette saison le club de Strasbourg, dont le président prendra lui-même en charge les pierres à Valence pour les conduire à Strasbourg et les ramener à Sallanches. L'unanimité de la commission propose de soumettre cette motion au vote des clubs lors de l'assemblée générale de Poitiers le 8 juin.

Le projet d'une éventuelle organisation des championnats d'Europe 2011 à Nice a fait quelques vagues du côté de Paris, le Président Gailhaguet estimant que le président de la CSN curling avait mis la charrue avant les bœufs en contactant le Nice Cote d'Azur Patinage sans en référer auparavant au bureau exécutif.

Alain Contat précise que c'est à la demande de la Fédération Européenne qu'il s'est mis en quête d'un site susceptible d'accueillir la manifestation continentale. Or l'ECF exige la mise à disposition de deux pistes pour les groupes A et B. Nice semblait la solution idéale. Encore fallait-il savoir si cette ville, et son club de curling, avaient la capacité et la volonté de se lancer dans l'aventure. C'est pourquoi il contactait Adrien Sfecci, président du NCAP. Dans son esprit, nulle intention de court-circuiter la hiérarchie fédérale, mais bien au contraire d'arriver devant celle-ci avec un dossier comportant les éléments de base à une étude de faisabilité.

Le président évoquera le sujet lors du bureau exécutif du 16 mai à Paris.

L'ordre du jour de l'assemblée générale de curling du 8 juin à Poitiers, déjà envoyé aux clubs par le secrétariat fédéral, apparaît quelque peu restrictif. Il n'envisage pas d'autres votes que celui sur le rapport moral du président. Or la CSN curling souhaite mettre aux votes les points suivants :

- Prise en charge du transport des pierres par les clubs organisateurs de tournois
- Adaptation du règlement sportif aux nouvelles règles de la WCF, entrant en vigueur le 30 juin 2008.

Une demande dans ce sens sera adressée à la Fédération.

Le président fait part à l'assemblée de la progression du curling en fauteuil roulant en France, où se sont déroulées plusieurs initiations (Chamonix, Saint-Gervais, Strasbourg), sous la houlette de Jacky Petit, référent technique national. Une initiation, à laquelle participeront Kathe Caithness, vice-présidente de la WCF en charge du curling en fauteuil et Keith Wendorf, officier de développement de la WCF, doit se dérouler à l'automne à Strasbourg. Madame Caithness doit contacter Alain Contat pour lui faire part de ses dates de disponibilité.

Il paraît également important de nommer un responsable national pour cette discipline. Le président propose André Jouvent, ex-membre de l'équipe de France de curling désormais handicapé en fauteuil suite à un accident.

Des recettes exceptionnelles (450 €) viendront conforter notre budget, suite à la location de pierres pour l'initiation de colonies de vacances.

Alain Contat fait part à l'assemblée de deux courriers de Dominique Robert concernant les difficultés rencontrées par celui-ci pour implanter le curling en Languedoc-Roussillon. Ce dernier souhaite être investi d'une mission de développement afin de pouvoir traiter de ces questions de manière plus officielle avec ses divers interlocuteurs régionaux, départementaux et locaux. Cette requête est rejetée par la commission, deux officiers de développement ayant été désignés pour ces missions.

### **INTERVENTION DU PRESIDENT AU BUREAU EXECUTIF**

Alain Contat était invité à participer au bureau exécutif du 16 mai à Paris. Il résumait les actions de la CSN curling pour la saison 2007/2008 et demandait l'approbation des membres de l'exécutif fédéral sur les points suivants :

- Cession à titre gratuit des pierres de curling actuellement en prêt à Saint-Pierre et Miquelon à ce même club. Demande acceptée.
- Demande de l'octroi d'une somme de 19000 € pour l'achat de 6 jeux de pierres, pour lesquels la commission apporte environ 27000 €. Alain Contat précise qu'à défaut la WCF peut prêter cette somme sur 5 années, à taux zéro, remboursable à compter de la troisième année. En contrepartie cet emprunt doit être garanti par la FFSG. Réponse au plus tard à l'assemblée générale de Poitiers.
- Demande de nomination d'un responsable national pour le curling en fauteuil roulant, et proposition d'agrément d'André Jouvent. Cette question devra être tranchée avec la DTN. Réponse souhaitée pour l'assemblée générale du 8 juin.
- Projet d'organisation du championnat d'Europe 2011 à Nice. Alain Contat précise avoir reçu dans la semaine un courrier circonstancié abordant dans le détail ce qu'il pensait n'être qu'une querelle de voisinage entre les deux clubs locaux, mais qui s'apparente plus à une guerre. Il dit son inquiétude, à la lecture de ces documents, à la fois sur l'avenir du projet d'organisation et sur la légalité du NCAP. Le président Gailhaguet le rassure en lui affirmant qu'il ne s'agit que de querelles locales qui n'auront aucune influence sur la décision de l'exécutif, et demande un prévisionnel avant toute étude plus avancée du dossier.

### **CANDIDATURES POUR L'ORGANISATION DES COMPETITIONS NATIONALES**

Les clubs désireux d'organiser l'une des compétitions nationales suivantes :

- **Coupe de France** : Du 31 octobre au 2 novembre ou du 7 au 9 novembre
- **Championnat de France double mixte** : L'un des deux week-ends ci-dessus
- **Challenge national mixte – Challenge national vétérans** : Dates à définir
- **1<sup>er</sup> tour des championnats de France si nécessaire** : 28 au 30 novembre ou 19 au 21 décembre
- **Championnats de France Tour final** : 6-7-8 ou 13-14-15 ou 20-21-22 février

Sont priés de nous le faire savoir avant le 1<sup>er</sup> juin, ou à défaut et au plus tard le jour de l'assemblée générale de discipline.

A noter que le club de Genève nous a bloqué ces dates en cas de non candidature de clubs Français.

**CHAMPIONNAT DU MONDE DOUBLE MIXTE 2009**

Il se déroulera à Cortina (Italie). Les dates proposées sont du 17 au 25 avril 2009. (à confirmer)

**CHAMPIONNATS DU MONDE VETERANS 2009**

Ils se dérouleront à Dunedin (Nouvelle-Zélande) Les dates proposées sont du 23 avril au 3 mai 2009. (à confirmer)

**CHALLENGE EUROPEEN JUNIORS**

Il se déroulera à Tarnby (Danemark). Les dates proposées sont du 3 au 7 janvier 2009. (à confirmer)

**CHAUSSURES DE CURLING ITALIENNES**

Visitez le site : <http://www.curling-shoes.com>

**VIDEOS CURLING**

Nouveau sur notre site [www.france-curling.com](http://www.france-curling.com)